



Le Prix Marcus du Jeune marchand, acteur du patrimoine, 3^e édition Lancement le 6 mars visite presse de la Foire de Chatou

Encourager les jeunes antiquaires et brocanteurs, et valoriser leurs actions en faveur de la préservation et de la transmission du patrimoine mobilier en France : tels sont les objectifs du *Prix Marcus du Jeune marchand, acteur du patrimoine*.

Créé en 2023 à l'initiative du SNCAO-GA (Syndicat National du Commerce de l'Antiquité, de l'Occasion et des Galeries d'Art), il sera décerné en décembre prochain par Stéphane Bern, parrain du Prix Marcus. Depuis la 1^e édition en 2023, douze jeunes marchands ont reçu le Prix Marcus.

« À l'heure de la recherche du développement durable, il est plus que jamais nécessaire de valoriser les objets patinés par le temps, des objets usuels ou décoratifs qui ont une âme et auxquels les antiquaires et brocanteurs redonnent vie et permettent leur transmission à une nouvelle génération »

Stéphane Bern

UN MÉTIER EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

Le métier d'antiquaire et de brocanteur a su, à toutes les époques, se renouveler, se réinventer. Il est plus que jamais dans l'air du temps, avec pour mots d'ordre : **authenticité, jeunesse et dynamisme** ! Mobilier ou arts décoratifs, tableaux anciens ou modernes, objets de vitrine ou de collection, céramiques, archéologie ou arts extra-européens, bijoux et horlogerie, sculptures, estampes, textiles anciens, argenterie, orfèvrerie..., les jeunes marchands prennent aujourd'hui la relève dans toutes les spécialités.

Ils font le même métier que leurs aînés, avec la même passion, mais avec de nouvelles idées. Ils se lancent en pratiquant leur activité de différentes façons : sur les foires et les salons bien évidemment, en boutiques, sur Internet ou via les réseaux sociaux et sur Instagram en particulier.

Soutenu
par



**LA GAZETTE
DROUOT** L'HEBDO
DES VENTES
AUX ENCHÈRES

**LE FIGARO
MAGAZINE**

La clientèle et les habitudes d'achats changent. Mais sur les foires comme sur le web, la seconde main, la récup', le vintage ont plus que jamais le vent en poupe.

Avant le Covid, nombre de professionnels envisageaient les réseaux sociaux comme un fléau, une concurrence déloyale. Le regard change. Même si rien ne remplace le contact direct avec l'objet - d'où l'immense succès rencontré par les brocantes, partout en France -, les nouveaux outils offrent une visibilité décuplée et n'empêchent en rien les jeunes marchands de faire un travail de fond, scientifique, sur l'histoire, la provenance, l'authenticité des objets qu'ils proposent à la vente.

« Ce sont des nouvelles tendances et d'autres manières d'envisager le marché de l'antiquité et de la brocante. Toutes ces façons de travailler doivent être prises en compte, reconnues et soutenues », explique Geoffray Riondet, antiquaire spécialisé en bijou ancien, initiateur du prix.

LA GENÈSE DU PRIX MARCUS

L'initiative du Prix revient au SNCAO-GA, le plus grand syndicat des acteurs du marché de l'art. Sa mission ? Promouvoir les métiers, soutenir et accompagner les marchands, antiquaires ou brocanteurs, acteurs majeurs du patrimoine au quotidien.

Héritier du tout premier syndicat de la profession créé en 1948, le SNCAO-GA compte à ce jour près de 800 membres. Il est l'organisateur de nombreux salons et foires de référence, dont les foires de Chatou (en mars et en septembre) et de l'Isle-sur-la-Sorgue (en avril et en août). Ces rendez-vous fédèrent à chaque édition plusieurs centaines de marchands français et européens et attirent des dizaines de milliers de visiteurs.

UN NOM SYMBOLIQUE

Promulgué en 1981, le décret Marcus est le texte fondamental qui régit le marché des œuvres d'art et des objets de collection. Son nom a été choisi en référence à Claude-Gérard Marcus, homme politique, cofondateur du musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme à Paris en 1998, et expert et marchand de tableaux anciens. Son père était lui-même antiquaire.

UN PARRAIN FÉRU DE PATRIMOINE

Stéphane Bern est venu parcourir les allées de la foire de Chatou, événement biannuel très prisé des amateurs et collectionneurs d'antiquités. Conscient de l'importance de cette profession et de son rôle en tant qu'acteur du patrimoine, il a été séduit par le projet et a choisi de s'impliquer, en acceptant d'être le parrain du Prix Marcus du Jeune marchand.

« Je suis heureux de parrainer le Prix Marcus, parce qu'il encourage les jeunes antiquaires et brocanteurs dont je veux saluer la vocation et l'engagement. Ils contribuent assurément à préserver ce beau patrimoine mobilier qui, sans eux, disparaîtrait et les souvenirs qui s'y attachent avec lui » Stéphane Bern

CANDIDATURES, SÉLECTION ET JURY

- Les candidatures sont ouvertes à tous les jeunes marchands de moins de 35 ans, exerçant leur activité professionnelle depuis moins de 5 ans (en tant qu'indépendant ou salarié), qu'ils soient membres ou non du SNCAO-GA.
- Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 11 juillet 2025.
- Le jury du Prix Marcus est composé des membres du Conseil d'administration du SNCAO-GA.

Les lauréats seront choisis fin juillet 2025. *« L'objectif étant de représenter la diversité des spécialités et des régions »,* explique Geoffray Riondet.

LA REMISE DU PRIX

Le Prix Marcus du Jeune marchand, acteur du patrimoine sera remis aux lauréats par Stéphane Bern lors d'une cérémonie organisée en décembre 2025.

LA DOTATION DU PRIX MARCUS

Pendant un an, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement par un professionnel du SNCAO-GA, d'une mise en réseau avec l'ensemble des présidents départementaux et des membres correspondants sur tout le territoire, d'une aide juridique assurée par l'avocat du syndicat, de la prise en charge d'un stand à la foire de Chatou ainsi qu'un abonnement à la plateforme Antikéo. Dont le Syndicat est partenaire. Ils se verront également remettre par la société OHVL INTERNATIONAL une carte d'adhérent annuelle leur donnant accès au déballage professionnel de Chartres. Ils bénéficieront également d'une communication dans les différents médias aussi bien sur le réseau national que régional, dans la presse spécialisée et d'informations générales.

« Plutôt qu'une somme d'argent, nous avons choisi d'offrir et d'apporter du concret aux jeunes antiquaires et brocanteurs lauréats, pour les aider immédiatement dans l'exercice de leur métier ».

JURY DU PRIX MARCUS DU JEUNE MARCHAND

Parrain : Stéphane Bern
SNCAO-GA

Président : Rémi Machard

1^{er} Vice-Président : Pierre Bosche - 2^e Vice-Présidente : Lydia Quint

1^{er} Secrétaire général : Jérôme Henry – Adjoint : Yves Bouger

Trésorier général : Bernard Rouflay - Adjointe : Susan Johnson-Rivière

Conseillers : Alain Bénédick - Claudine Kleitz - Eric Lecœur - Philippe Methiaz –
Isabelle Lacampagne – Daniel Plotton – Geoffray Riondet

INFORMATIONS PRATIQUES

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site internet du SNCAO-GA (<https://www.sncao-syndicat.com>) et à renvoyer avant le 11 juillet, par email à l'adresse contact@sncao-syndicat.com ou par courrier à l'adresse SNCAO-GA, 18, rue de Provence, 75009 Paris.

SNCAO-GA

<https://www.sncao-syndicat.com> - 18, rue de Provence - 75009 Paris - Tél. : 33 (0) 1 47 70 88 78

CONTACTS

Catherine Dantan

Chargée de la communication

Tél. : 06 86 79 78 42

Mail. : catherinedantan@yahoo.com

Geoffray Riondet

En charge du dossier Marché de l'art et patrimoine

Tél. : 06 16 74 68 73

Mail : g.riondet@maison-riondet.fr



SNCAO-GA

18, Rue de Provence 75009 Paris